

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE LA MARINE : *sous-direction compétences ; bureau des écoles et de la formation.*

INSTRUCTION N° 0-79093-2007/DEF/DPMM/FORM modifiant l'instruction n° 10/DEF/DPMM/FORM du 7 février 2005 relative à l'organisation générale de la formation dans les écoles dépendant de la direction du personnel militaire de la marine.

Du 19 décembre 2007

NOR D E F B 0 7 5 2 8 7 7 J

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Précédent Modificatif :

Instruction n° 438/DEF/DPMM/FORM du 11 juillet 2006 (BOC/PP 26, 2006, texte 10).

Texte modifié :

Instruction n° 10/DEF/DPMM/FORM du 7 février 2005 (BOC, 2005, p. 891 ; BOEM 775.1.1.1) modifiée.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 775.1.1.1.

Référence de publication : BOC N°4 du 1^{er} février 2008, texte 8.

L'instruction n° 10/DEF/DPMM/FORM du 7 février 2005 est modifiée comme suit :

1. Dans l'entre-deux barres, rubrique « *Pièces Jointes* », corriger pour lire : « *Dix-sept annexes* ».

2. Dans le sommaire, après l'annexe XVI, ajouter l'annexe suivante :

« XVII. RECONNAISSANCE DES RÈGLES CONCERNANT LES SANCTIONS PÉDAGOGIQUES ».

3. Point 1.4.2.1., à la fin du 2^e alinéa, ajouter la phrase suivante :

« Les domaines faisant l'objet de notes éliminatoires doivent être dûment listés et notifiés aux élèves qui doivent viser en début de formation les règles qui seront appliquées par le conseil d'instruction. Un exemple de modèle de reconnaissance est disponible en annexe XVII. »

4. Insérer l'annexe XVII jointe.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le contre-amiral,
directeur du personnel militaire de la marine,*

Benoit CHOMEL DE JARNIEU.

ANNEXE XVII.

RECONNAISSANCE DES RÈGLES CONCERNANT LES SANCTIONS PÉDAGOGIQUES.

RECONNAISSANCE DES RÈGLES CONCERNANT LES SANCTIONS PÉDAGOGIQUES.

Je soussigné (1)

admis à suivre le cours (2)

débutant le (3)

reconnais avoir pris connaissance :

- des domaines et épreuves soumis à une note éliminatoire durant ma formation au cours (2) ;
- des règles concernant les sanctions pédagogiques qui seront appliquées par le conseil d'instruction.

Date :

Signature,

Vu, le (date) :

Par (officier désigné par le commandant de l'école)

Destinataires : Intéressé - DDE - CTI/RH.

⁽¹⁾ Nom, prénoms, grade, spécialité, matricule.

⁽²⁾ Nature du cours.

⁽³⁾ Date du cours.